



HAL
open science

Conjuguer risque et tourisme sur des territoires littoraux. Points de vue des communes de Lacanau et de Biarritz

Aurélie Arnaud, Geneviève Faure-Vassal

► To cite this version:

Aurélie Arnaud, Geneviève Faure-Vassal. Conjuguer risque et tourisme sur des territoires littoraux. Points de vue des communes de Lacanau et de Biarritz. [Rapport de recherche] Aix-Marseille-Université; Laboratoire Interdisciplinaire Environnement et Urbanisme (LIEU); CEREMA. 2017. hal-02097379

HAL Id: hal-02097379

<https://hal.science/hal-02097379v1>

Submitted on 11 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Lacanau, oct. 2016 © Fonds : Projet FDF Valolitto. Réalisation : Aurélie ARNAUD

Conjuguer risque et tourisme sur des territoires littoraux

Points de vue des communes de Lacanau et de Biarritz

Rapport de recherche dans le cadre du projet ValoLitto, dir. E. Hatt (LIEU-EA 889)

Financement : Fondation de France « quels littoraux pour demain ? » 2014

Déroulement de la recherche : Décembre 2015 à Février 2017

Equipe de recherche :

- **Aurélie ARNAUD** (LIEU-AMU)
- **Geneviève FAURE-VASSAL** (CEREMA-Direction Territoriale Méditerranée)



Biarritz, oct. 2016 © Fonds : Projet FDF Valolitto. Réalisation : Aurélie ARNAUD

REMERCIEMENTS

Nous remercions la Fondation de France, financeur du projet Valolitto et Emeline Hatt responsable du projet. Nous remercions également l'ensemble des personnes interrogées pour leur accueil et leur compréhension lors du déroulement de notre enquête semi-directive : le GIP Littoral Aquitain, les DDTM Gironde et Pyrénées-Atlantiques, les mairies de Lacanau et de Biarritz, les CCI, les agences d'urbanisme A'URBA et AUDAP, la communauté d'agglomération Côte Basque Adour, le conservatoire du littoral et Surfrider Foundation Europe.

AVERTISSEMENTS

Ce rapport de recherche expose les premiers résultats issus d'une mission sur le littoral atlantique lors de laquelle nous avons effectué des entretiens semi-directifs auprès de 12 acteurs institutionnels et 6 acteurs économiques en octobre 2017. Ce rapport ne reviendra pas sur les notions fondamentales de risque, tourisme, durabilité, résilience, etc. Des définitions succinctes sont toutefois proposées dans les introductions des parties 1 et 3. En effet, la priorité est donnée aux discours associés à chacun de ces termes. Nous en proposons ici une lecture. Ce rapport s'adresse à des personnes connaissant le terrain ou les thématiques abordées. Il sera le support d'articles scientifiques qui eux s'attarderont sur certains aspects des contextes locaux et conceptuels.

Un rapport complémentaire sera réalisé sur les perceptions spatiales des aléas, des phénomènes et des enjeux.

CONTRIBUTIONS

Geneviève FAURE-VASSAL du Cerema a apporté sa contribution sur les aspects techniques (analyse géosystémique, outils de l'urbanisme), sur l'accompagnement aux entretiens et leur retranscription résumée, et sur des relectures du rapport afin d'en améliorer la forme.

Aurélié ARNAUD du LIEU a apporté ses compétences sur le développement d'une enquête et les analyses sociologiques à partir d'entretiens semis-directifs.

Table des matières

REMERCIEMENTS	2
AVERTISSEMENTS	2
INTRODUCTION	4
1. Territoires littoraux touristiques et à risques : présentation	7
1.1. Analyse géosystémique	7
1.2. Rôles et interactions des acteurs institutionnels	9
2. Gestion et gouvernance du littoral touristique et à risque	12
2.1. Les outils destinés à la gestion du littoral	12
2.2. Jeu d'acteurs : les rapports de pouvoirs	13
3. Points de vue de la conjugaison tourisme-risque : entre durabilité et résilience	16
3.1. Equilibres verticaux : implication des acteurs dans les thématiques de tourisme, de risque et de leur conjugaison	16
3.2. Equilibres horizontaux : perception durable/résiliente dans la conjugaison de risque et de tourisme	21
4. Leviers et freins pour conjuguer tourisme et risque littoraux	27
CONCLUSION	28
BIBLIOGRAPHIE	29
ANNEXES	32
5.	32
5.1. Analyse géosystémique (détails).....	32
5.2. Enquête semi directive	37
5.3. OFF : Rôle des acteur et rôle des institutions (tableaux détaillés).....	41
5.4. Rôles et interaction des institutions (synthèse)	47
5.5. Outils de gouvernance des risques et tourisme	49
5.6. Etude des rapports de pouvoirs entre acteurs	57
5.7. OFF : perception des acteurs : Positionnements	59
5.8. Matrice Acteurs Objectifs	64
5.9. Implication des acteurs dans les objectifs de gestion du littoral	65

INTRODUCTION

Le projet ValoLitto vise à questionner les « *processus de valorisation des ressources territoriales (matérielles ou immatérielles) développés par les stations balnéaires du Sud de la France confrontées aux transformations des pratiques et attentes touristiques* »¹. Pour cela le projet tente de comprendre la prise en compte de l'environnement dans les stratégies de développement touristique en étudiant les documents d'urbanisme et en interrogeant les acteurs du tourisme et de l'aménagement du territoire. Une attention est également portée à la compréhension du vécu de ces stations balnéaires en interrogeant les touristes et les habitants. ValoLitto a comme objectif de « *proposer des pistes d'intervention pour mieux concilier le binôme protection de l'environnement/développement touristique* » pour tendre vers une gestion touristique durable. Le présent rapport étudie la thématique de la valorisation des territoires littoraux touristiques sous l'angle du rapport aux risques naturels dont les composantes physique et sociale seront abordées. Les stations balnéaires de Lacanau et de Biarritz demeurent particulièrement concernées par ce sujet, avec des phénomènes naturels destructeurs telles que des tempêtes² probablement amplifiés par le changement climatique.

Une partie de l'enquête quantitative de terrain réalisée en juillet 2015 auprès des pratiquants des plages, souligne à travers une première analyse de deux questions et trois photos faisant référence au risque, que les usagers du littoral ont révélé une sensibilité importante à la gestion du risque et à la communication sur la protection des espaces naturels. Ce rapport tente de comprendre les causes de cette perception en s'intéressant à la gouvernance des risques et sa cohabitation avec le fait touristique. **Le risque et le tourisme peuvent-ils se conjuguer de manière harmonieuse ?** Plus précisément, comment continuer à développer les stations touristiques littorales en conciliant l'accueil d'une population croissante, permanente et touristique, (Stock, 2001 ; DGUHC, 2006 ; Viès, 2006 ; CETE Méditerranée 2012 ; CETE Méditerranée, 2007), avec la prise en compte des aléas naturels et des évolutions prévisibles liées au changement climatique (GIEC, 2007) ?

Le gouvernement Français s'est beaucoup investi dans la prévention des risques, d'une part en construisant des ouvrages remarquables pour éviter les événements catastrophiques (barrages, digues, etc.), d'autre part en menant une politique de prévention, en interdisant ou en limitant la construction ou la densification urbaine dans les zones les plus menacées par un aléa naturel (création des PER en 1982 puis des PPRN en 1995). Chaque catastrophe vient renforcer cette doctrine sans toutefois parvenir à éviter le pire, comme par exemple les inondations de la région de Cannes les 3-4 octobre 2015, les événements de l'Hérault à l'automne 2014, ou encore les événements du Var et de la Vendée (tempête Xynthia) en 2010 (Mercier, 2012), sans toutefois être plus nombreuses (Imbach, 2014). Cette politique de prise en compte des risques mène à la sclérose de nombreux territoires dont certains ont déjà une pression foncière particulièrement élevée, tel que les littoraux (Daligaux, 2001 et 2003 ; CETE, 2007). Malgré une politique d'information renforcée dans les dernières lois concernant les risques et une meilleure concertation entre l'État et les collectivités locales, lors de la mise en place des PPR, des lacunes subsistent, révélées par exemple par les réactions sociales suite à la catastrophe Xynthia (Vinet et alii, 2012; Mercier et al, 2012).

Ce rapport tente de mener une réflexion permettant d'identifier les leviers existants et les possibles freins de chaque territoire d'étude, territoires exposés à des aléas littoraux évolutifs (tempêtes et érosion principalement) et confrontés à une évolution démographique et touristique croissante sur cette frange littorale.

¹ Projet ValoLitto

² Les tempêtes de 2014 ont beaucoup marqué ces territoires.

Cette recherche a donc pour but de dégager des pistes de réflexions sur les actions et les outils à mettre en place pour un développement urbain et touristique durable, compatible avec l'état et le fonctionnement de l'environnement.

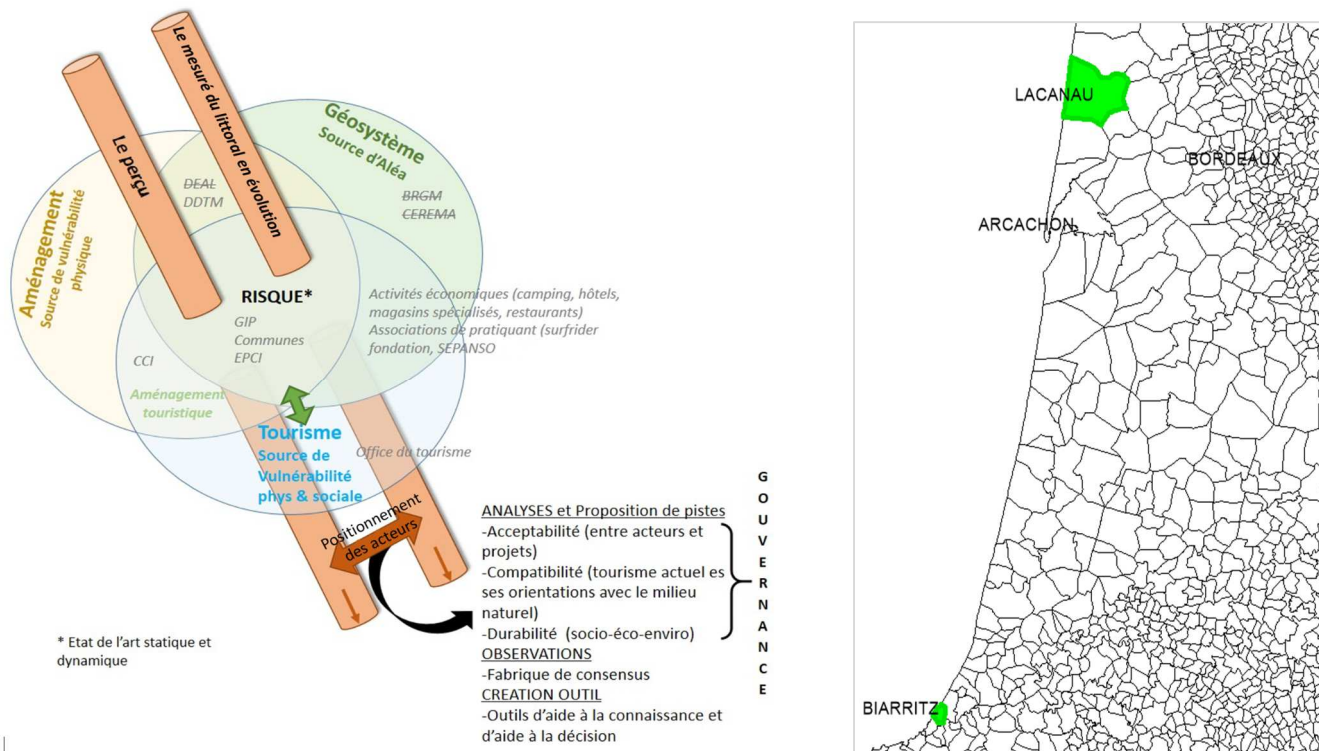


Figure : Problématique générale et carte de situation

Les deux terrains d'étude ont été choisis en fonction de leur histoire urbaine et touristique bien distincts. Lacanau-océan est une station balnéaire créée ex-nihilo en 1906³ pour satisfaire plus tard un tourisme de masse, Biarritz apparaît dès le moyen-âge et devient une « cité balnéaire » dès Napoléon III. Les deux terrains, l'un sableux, l'autre rocheux, sont soumis à des phénomènes d'érosion marine des côtes urbanisées.

Quatre temps rythment le déroulement de ce rapport : le premier présente les terrains d'étude à travers une analyse systémique et une présentation des acteurs enquêtés. Le deuxième propose une analyse de la gestion et de la gouvernance des littoraux touristiques. Le troisième temps analyse la perception et l'implication des acteurs sur les problématiques de tourisme et de risque et leur conjugaison. Quant-au dernier temps, il identifie les freins et les leviers permettant de conjuguer tourisme et risque.

La **méthodologie** employée se réalise en trois volets : une recherche bibliographique préalable, un diagnostic géographique, et un diagnostic « sensible » des perceptions et des implications des acteurs, sur chaque thématique étudiée (tourisme, risques, leur conjugaison à travers l'aménagement).

- **Diagnostic géographique sur le thème d'un « développement urbain et touristique exposé aux aléas littoraux » :**

³<http://www.mairie-lacanau.fr/decouvrir/presentation/35-histoire.html>

Analyse des aléas et des enjeux et du fonctionnement du territoire à travers une analyse systémique. Les matériaux utilisés : PLU (Plan local d'urbanisme), PPR (Plan de prévention des risques), PCS (Plan Communal de Sauvegarde), DDRM (Document départemental sur les Risques Majeurs), DICRIM (Document d'Information et communal sur les Risques Majeurs), IAL (Information des Acquéreurs locataires), BRGM, etc. Les outils mobilisés : une analyse des études et documents institutionnels existants recueillis auprès des acteurs institutionnels, des élus, des techniciens-experts. Ce diagnostic permettra d'évaluer les champs du possible en matière de développement du territoire.

⇒ Conclusion : déduction des **contraintes** et des **potentialités** du milieu naturel qui permettraient d'adapter un développement moins vulnérable, plus compatible avec ce milieu naturel, plus résilient et durable.

- Diagnostic « sensible » sur le thème de la « perception des différentes thématiques » :

Il s'agit de dresser une photographie de la perception des acteurs locaux à travers une enquête auprès de plusieurs acteurs publics : les institutionnels, les élus, les techniciens-experts et les acteurs économiques. Quels sont leurs souvenirs du territoire il y a 10-20 ans ? Comment imaginent-ils leur territoire dans le futur ? Ce diagnostic permettra de dessiner les perceptions de chacun, et leur implication, leur positionnement respectif vis-à-vis des thématiques de risque et tourisme.

⇒ Conclusion en terme de :

- **Recherche fondamentale** : étude des comportements humains face aux modifications du littoral, relative à leurs postes/fonctions institutionnelles (techniciens, élus, représentant de l'État, etc.).
- **Résultat appliqué** : analyse des **freins**, des **pistes** et des **compromis** de chaque acteur (aspects culturels, appropriation du temps et de l'espace).

Pour mener à bien ce diagnostic une enquête qualitative semi-directive s'est déroulée du 17 au 21 octobre 2016 (Annexe 1) auprès des acteurs locaux intégrant une composante spatiale avec l'utilisation d'un support cartographique qui sera exploité dans un rapport complémentaire.

1. Territoires littoraux touristiques et à risques : présentation

Lacanau-Océan et Biarritz se situent sur la façade Atlantique sud-ouest de la France. Ces communes ont en commun le fait d'être touristiques et donc de comporter des aménagements spécifiques tels que des bâtiments recevant du public ou encore des plages de sables permettant d'accueillir une population à la fois touristique et/ou résidentielle. Ces enjeux sont menacés de manière saisonnière par des tempêtes destructrices notamment par l'énergie de la houle. Cet aléa naturel constitue un risque dès lors qu'il atteint ces enjeux. L'analyse géosystémique et la présentation des acteurs de ces territoires permettra de préciser respectivement, d'une part, les aptitudes/contraintes du milieu naturel, les atouts/les menaces du milieu socio-économique (anthropique) de chaque territoire d'étude, d'autre part, la multiplicité des points de vue possible sur la problématique traitée.

1.1. Analyse géosystémique

L'analyse géosystémique repose sur une méthode de travail rigoureuse dont l'annexe 1 présente les détails de son application sur les terrains d'étude. Les paragraphes suivants en exposent les principaux résultats.

Lacanau-Océan

Le terrain de Lacanau-Océan est soumis aux contraintes des aléas de tempête et de grandes marées, d'érosion du trait de côte (recul de dix mètres durant l'hiver 2013-14 sur la côte Aquitaine, effondrement de la muraille de protection et des escaliers de bois menant à la plage de Lacanau), et enfin, d'aléa incendie feux de forêt (ex : 650 ha brûlés en 2012, idem en 1948). Malgré cela le milieu naturel abrite une grande biodiversité, et son climat et ses sites sont propices aux loisirs estivaux (plages, lacs, forêt) et de plein air (marche, cyclisme, surf)

Aussi, les atouts de la commune peuvent se lire dans la diversité de ses labels « agriculture / gastronomie » (IGP, AOC), son image de station de surf réputée (19 écoles, culture ancrée), sa proximité de Bordeaux (qui génère un tourisme à l'année), la diversité et la quantité d'activités sportives de plein air, et son office du tourisme très actif.

Cependant, l'analyse géosystémique souligne la menace sur le front de mer et sur ses activités (pérennité de l'image "plage" ?), le rythme saisonnier de la station impliquant des problèmes d'accès et de stationnement en été, des commerces fermés en hiver, et des activités économiques essentiellement tournées vers le tourisme, peu d'équipements et d'hôtels, enfin, une évolution vers l'autarcie et un durcissement des grands campings. Enfin, il existe peu de surface foncière disponible pour la relocalisation ou le confortement du front de mer.





Lacanau, oct. 2016 © Fonds : Projet FDF Valolitto. Réalisation : Aurélie ARNAUD



Lacanau, oct. 2016 © Fonds : Projet FDF Valolitto. Réalisation : Aurélie ARNAUD

Biarritz

Biarritz est une commune contrainte par de fortes tempêtes pouvant se combiner avec des marées importantes et des inondations fluviales liées à l'Adour (particulièrement sur Bayonne et en amont). L'aléa de submersion marine est très localisé : sur les côtes basses (plages) et en front de mer par paquets de mer (par exemple, le 09/01/1924 le Casino de Biarritz a été traversé par les vagues). Une évolution du trait de la côte rocheuse basque avec une tendance globale à la création puis à l'engraissement des plages est observé (destruction des zones rocheuses, croissance des zones concernées par les roches résiduelles altérées et les roches tendres, etc.). La commune est également contrainte par l'érosion constante depuis le début du XXe siècle de plusieurs centimètres par an à cause d'attaque frontale des vagues et de sape des eaux pluviales. Le quartier Beurivage et la Côte des Basques sont particulièrement menacés. L'élévation du niveau marin (surcote de +0,60 cm à l'horizon 2100) constitue également une contrainte pour les parties de cote moins élevées (enrochements, plages).

Les aptitudes du territoire se perçoivent à travers un climat doux (mais pluvieux) offrant un cadre de vie agréable et une attraction touristique. Le relief rocheux élevé offre une relative protection des implantations littorales par rapport aux phénomènes de submersion marine et d'élévation du niveau marin. La côte est cependant accessible par endroits, permettant ainsi certaines activités, notamment la pêche, même si les fonds ne sont pas toujours de bonne qualité, et les loisirs comme le surf ou la voile. La commune possède aussi une importante ressource en eau douce, et une grande biodiversité marine et terrestre (propices aux aménités, à la recherche). Biarritz est également un territoire diversifié, son littoral enchaînant rochers et plages, et ses collines intérieures offrant un paysage de qualité, un cadre de vie agréable, attirant les touristes et de nombreuses aménités. La commune possède aussi des aptitudes agronomiques favorables aux cultures (fond de vallée), et à l'élevage (collines, forêts).

Les atouts se présentent à travers une image de prestige de la ville, un dynamisme touristique, vecteur culturel et économique important, des équipements touristiques nombreux (hôtels, casino, golf, congrès, etc.), mais pour une clientèle aisée. Une accessibilité facile (autoroute, aéroport, gare - Biarritz se situe à 5h de Paris).

Les faiblesses se caractérisent par une qualité des eaux du littoral à surveiller (assainissement, agriculture), et des fonds marins quasi détruits, le prix élevé du foncier (3500-5000€/m²) offrant peu de logements accessibles aux familles modestes, la rareté d'équipements touristiques pour une clientèle populaire : peu de camping (un seul), une auberge de jeunesse, etc., des résidences secondaires et "secondes".



Biarritz, oct. 2016 © Fonds : Projet EDF Valolitto. Réalisation : Aurélie ARNAUD



Biarritz, oct. 2016 © Fonds : Projet EDF Valolitto. Réalisation : Aurélie ARNAUD



Biarritz, oct. 2016 © Fonds : Projet EDF Valolitto. Réalisation : Aurélie ARNAUD

Cette analyse géosystémique dresse une image factuelle

des aptitudes/contraintes du milieu naturel et des atouts/faiblesses du milieu anthropique socio-économiques des deux territoires d'étude. L'analyse montre que **malgré la contrainte physique qu'est l'érosion des côtes, le tourisme est très présent et poursuit son développement**. Cependant, la **disponibilité de l'espace littoral pour des activités touristiques ou pour de l'urbanisation est au cœur de notre problématique**, a fortiori si l'on veut prendre en compte les menaces liées aux évolutions physiques et naturelles, pour s'orienter vers un développement durable et résilient.

La partie suivante présente les acteurs impliqués dans cette problématique dans les rapports complexes entre gestion du risque, tourisme et aménagement.

1.2. Rôles et interactions des acteurs institutionnels

Note : Ce rapport de recherche reste centré sur les 12 acteurs institutionnels (fin annexe 2) et n'abordera pas les acteurs économiques⁴ qui feront l'objet d'une analyse à part entière nécessitant davantage d'entretiens.

Les acteurs rencontrés sont ceux impliqués dans la gestion du littoral, et plus particulièrement dans la gestion des risques, de l'aménagement et du développement du littoral, notamment touristique. La présentation de ces acteurs, leurs rôles et interactions s'appuient sur l'enquête semi-directive (Annexe 1). Cette restitution est présentée sous la forme d'un tableau (annexe 4) de manière à améliorer sa lisibilité. L'analyse est basée sur des tableaux liminaires d'analyse de discours (Annexe 3 - OFF et Annexe 4 - synthèse). Certains acteurs n'ont pas pu être interrogés pour des raisons de disponibilité, tels que le BRGM, l'ONF, la communauté de commune des Lacs Médocains, les offices du tourisme (surtout Lacanau), l'EPFL (Etablissement public Local Pays Basque) et les Assureurs.

⁴ La mission a permis de réaliser 3 entretiens sur Lacanau, et 3 sur Biarritz.

Institutions	Rôle	Interactions
ECHELLE Aquitaine		
GIP Aquitaine	Partager un état des lieux sur les risques et l'aménagement du littoral. Faire un Consensus .	Beaucoup d'interactions avec toutes les collectivités territoriales
BRGM	« Recherche, outils de diagnostic, aide à la décision »	Non rencontré
ONF	« Gestion durable des forêts publiques ; forêt accueillante ; prévention et la gestion des risques »	Non rencontré
CL Conservatoire du Littoral	Met en valeur la capacité des territoires à diminuer le risque naturel .	Echanges constants avec les autres organismes dont les collectivités territoriales à qui ils confie la gestion du territoire.
SRF Surfrider Fondation	Protection et de la mise en valeur de l'océan, des vagues et du littoral dans l'intérêt de chacun	Travaille avec le GIP, acteurs éco du tourisme, pêcheurs.
ECHELLE Déconcentré		
DREAL	« Élaborer et mettre en œuvre les politiques de l'État. Contribuer à la définition de la stratégie Contribuer à sensibiliser les citoyens aux risques. »	Non rencontré
DDTM	« Mise en œuvre des politiques du ministère. Relai des DREAL ». Réalisation des PPR , Interface entre risque et PLU, SCOT, PAPI, PSR, Plan de submersion.	Gironde : Pas associés à la stratégie locale. Pays-Basque : Associé en aval à la stratégie locale
CCI	Développement économique des territoires. Travaille sur l'offre.	Donne des avis lors de la réalisation des PLU, SCOT. N'ont pas de poids. Ne savent pas ce que font les offices du tourisme.
ECHELLE Locale		
EPCI (Com. d'agglo. Adour Côte-Basque)	Compétence risque. Filière Océan avec axe risque. Très investie dans l'élaboration de la stratégie locale du trait de côte. Tentes de communiquer la voie de l'Etat tout en étant très compréhensif des communes.	Membre du GIP. Travaillent bcp ensemble. Très proche des communes. Reproche l'absence de l'Etat pour la StratLocTC
AU Agence d'urbanisme	Expertise . Elaborent notamment les SCOT et les PLU	Tente de trouver du consensus entre les communes, élus et acteurs économiques, sociaux, environnementaux. L'intégration de communes à richesses différentes complique encore plus le processus.
EPCI : Com Com Lac Médocains		Non rencontré
M Mairie	Préserver le littoral et ses usages. Sécurité des biens et des personnes face au risque. Elaboration des documents d'urbanisme : PLU. Information de la population.	L : travaille beaucoup avec le GIP. Bon relationnel avec les services techniques (Etat : DDTM, région, Europe, dép. Même si moins investie) BBB : travaille beaucoup avec l'EPCI, échange avec l'Etat, la DDTM, et les autres communes.

Tableau : Rôles et interactions des institutions concernant les risque et le tourisme

Les acteurs des échelles régionale et locale sont les plus actifs en termes d'interaction : le GIP en tant que qu'informateur sur les phénomènes physiques, économiques et sociaux des territoires mais également en tant qu'aide à la constitution de dossiers d'aide de financement par exemple ; le conservatoire du littoral en tant que gestionnaire de portions de territoires littoraux public ; et Surfrider Fondation en tant qu'informateur et acteur sur la qualité de l'environnement physique lié à l'océan. Les acteurs locaux dont les collectivités territoriales telles que les EPCI et les Mairies, sont en interactions permanentes avec les autres entités et acteurs afin de gérer leur territoire, relativement à leur compétence. A noter que, concernant les EPCI, ces compétences sont en transition, puisqu'à partir de janvier 2017 s'opère la fusion d'EPCI pour nos

deux territoires d'étude. Les agences d'urbanisme qui ont un rôle d'expert pour réaliser des documents de planification territoriale tentent de déceler des consensus entre les acteurs locaux. Ces trois organisations œuvrent pour le dynamisme de leur territoire. Quant à l'échelle intermédiaire des DDTM et CCI, les interactions apparaissent plus réduites. Les DDTM sont des relais dans l'application des réglementations édictées par l'Etat et approuvent ou pas des documents stratégiques dans la réglementation des risques (PPR), elles veillent donc à la sécurité des territoires ; tandis que les CCI se consacrent à l'élaboration de plans de diversification et dynamisation économique dans le domaine du tourisme (entre autres), mais elles interagissent peu avec ces autres acteurs. Leur poids est faible dans les décisions en termes d'aménagement et de risque.

Cette présentation du territoire physique et des acteurs associés à la problématique de la conjugaison du risque et du tourisme montre des rôles et objectifs différents notamment dans la volonté, d'une part, de sécuriser les biens et les personnes, et d'autre part, de conserver et développer le dynamisme des territoires. La partie suivante présente es outils disponibles pour gérer ces politiques thématiques. Elle permettra d'analyser le jeu des acteurs notamment à travers une lecture de leurs rapports de pouvoir.

2. Gestion et gouvernance du littoral touristique et à risque

Les outils permettant de gérer les littoraux, tels que des directives, des protections ou des réglementations, des stratégies ou encore des schémas, constituent une palette d'outils (§ 2.1) à disposition des acteurs dont nous analysons les rapports de pouvoir (§ 2.2) dans le cadre de cette recherche.

2.1. Les outils destinés à la gestion du littoral

L'ensemble des outils disponibles pour gérer les risques littoraux et l'aménagement, notamment liés au tourisme, est présenté dans la figure ci-dessous. Chaque outil est détaillé dans le tableau en annexe 5.

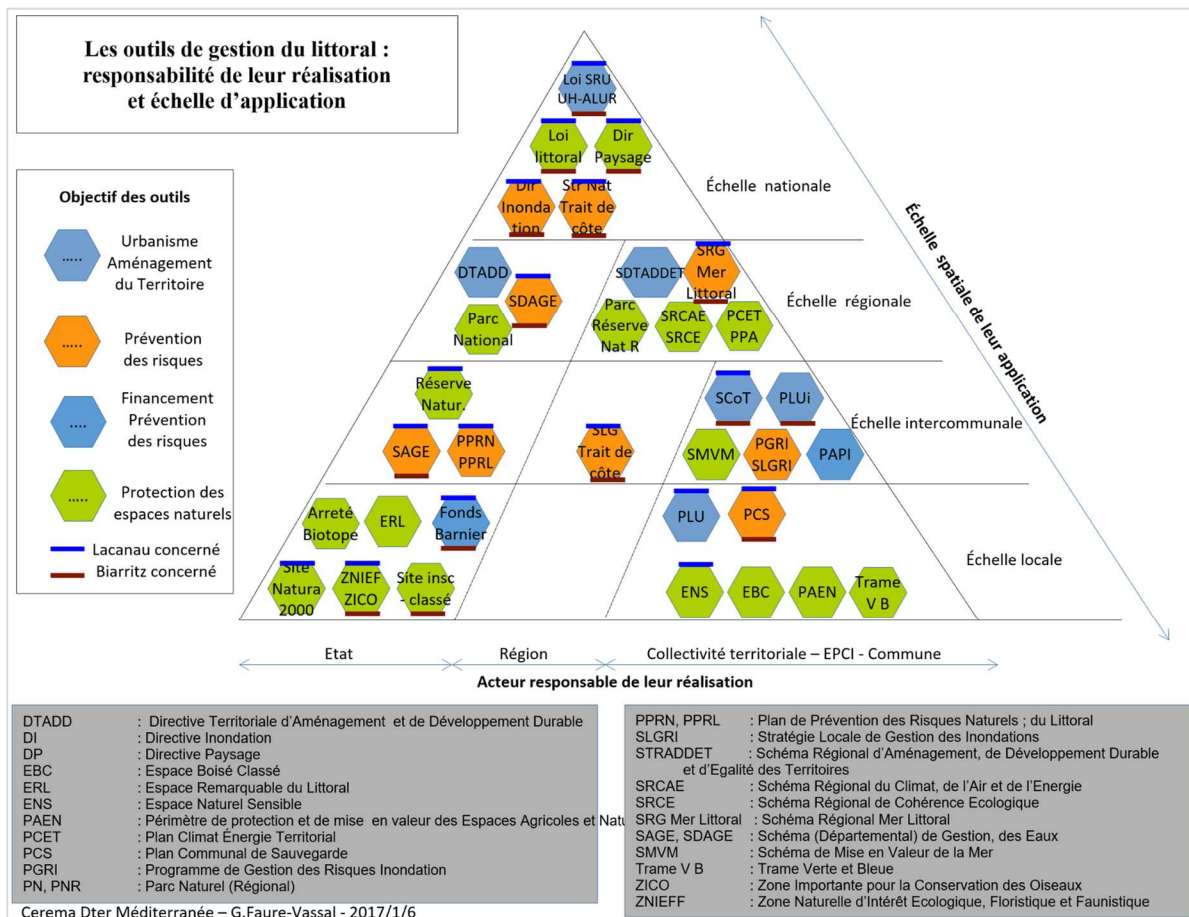


Figure : Outil de gestion du littoral, de l'Etat à l'Aquitaine

Le schéma ci-dessus montre la diversité des objectifs, des échelles, et des responsabilités liés aux outils permettant de gérer un territoire présentant une façade littorale. Pour se développer, l'échelon local doit faire face aux strates réglementaires liées à l'aménagement, aux risques et à l'environnement. Les entretiens avec les acteurs tendent à montrer que la superposition de ces documents réglementaires amène vers une complexité de la gestion territoriale, et parfois des contradictions, des empêchements à se rapprocher de certains objectifs.

De manière plus précise et concernant la gestion des risques littoraux, Lacanau et Biarritz sont soumises à stratégie nationale de gestion du trait de côte depuis 2012. Celle-ci a été déclinée en stratégie Régionale avec l'aide du GIP de manière à comprendre les spécificités de l'aléa et des enjeux à cette échelle. A partir de ces documents et sous l'impulsion du GIP Lacanau et Biarritz ont approuvé très récemment leur stratégie locale de gestion de trait côte (décembre 2016). Lacanau possède également un PPR mouvement de terrain concernant l'avancée dunaire et le recul du trait de côte. Ce PPR ayant été approuvé en 2001 nécessite une mise à jour concernant le recul du trait de côte notamment au vu des nouvelles études réalisées par le

BRGM, mais également au niveau de la prise en compte des ouvrages de protection dont le plus récent date de 2014. Les deux communes ont fait appel au fond Barnier (fond de solidarité face aux catastrophes naturelles à l'échelle de la France). A noter que les départements de la Gironde⁵ et des Pyrénées-Atlantiques⁶ ont produit leur DDRM (Dossier Départemental des Risque Majeurs) informant des risques les acteurs locaux et les habitants affectant leur commune. Côté aménagement les deux communes sont inscrites dans des SCOT et possèdent un PLU (i), documents conformes au code de l'urbanisme et lois associées, mais surtout, devant intégrer la connaissance des risques présents dans les PPR (annexé au PLU(i)) où dans les DDRM. Le GIP demeure un acteur clé dans cette étape d'aide à la connaissance précise des risques, bien au-delà du DDRM qui offre une information par commune qui est peu détaillée.

Pour des soucis de lecture, les outils (non réglementaires) relatifs à la gestion des **aménagements spécifiques au tourisme** n'ont pas été ajoutés, tels que les **plans-plage** initiés par l'Etat par une Mission Interministérielle d'Aménagement de la Côte Aquitaine (MIACA), actifs entre 1967 et 1984, puis entre 1985 et 1992. En 2002, un livret bleu a été élaboré pour évaluer les retombées de cette politique, permettant de créer le GIP (Groupement d'Intérêt Public) Littoral-Aquitain en 2006 qui a désormais à sa charge la réflexion du futur littoral touristique soumis aux risques littoraux. Son aide à l'élaboration des stratégies locales de gestion du trait de côte (cf. SLG Trait de côtes dans la figure ci-dessus), issue d'une réflexion locale conforme à la stratégie nationale de Gestion du Trait de Côte (cf. « Stratégie Nationale du trait de côte » dans la figure ci-dessous), est une de ses grandes missions actuelles. La MIACA est donc un ancien acteur cependant encore très présent dans les discours⁷, le plus souvent pour vanter ses réussites en termes de développement touristique respectueux de l'environnement, tout en soulignant ses faiblesses, comme la construction de grands bâtiments dont l'esthétisme actuel est critiqué.



Photo : Architecture des bâtiments des années 60 parfois critiquée

L'utilisation de ces outils par les acteurs du littoral dont certains sont responsables de leur réalisation, donne lieu à des rapports de pouvoir que nous analysons dans la partie suivante.

2.2. Jeu d'acteurs : les rapports de pouvoirs

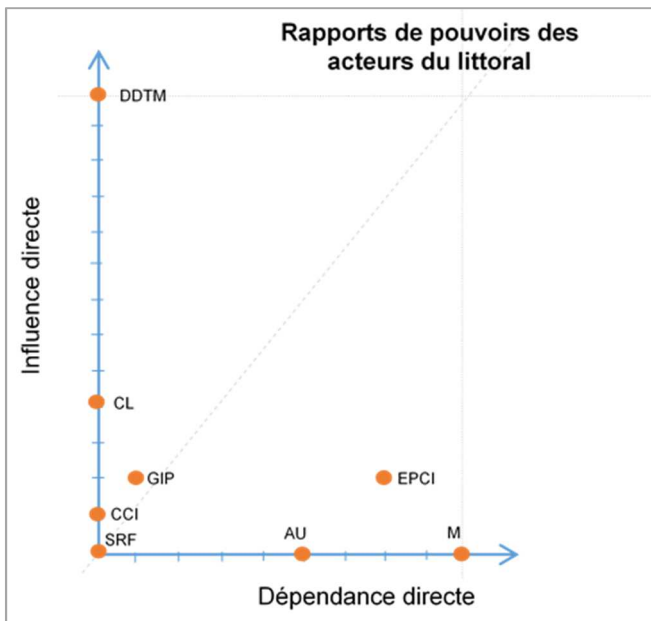
L'analyse des enquêtes et les annexes 3 et 4 présentant les rôles et interactions des institutions synthétisé dans la partie 1.2, ont permis de réaliser l'annexe 6, liminaire à l'étude des rapports de pouvoirs. Elle permet plus précisément l'analyse des **moyens d'actions dont dispose chaque acteur sur les autres** pour mener à bien le projet de gestion d'un littoral contraint. Cette analyse est issue d'une lecture des influences et

⁵ <http://littoral.aquitaine.fr/IMG/pdf/ddrm.pdf>

⁶ [http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/content/download/2306/14404/file/Dossier_Departemental_ des_Risques_Majeurs.pdf](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/content/download/2306/14404/file/Dossier_Departemental_des_Risques_Majeurs.pdf)

⁷ Entretiens Annexe 1 et Annexe 7 (OFF) relatant les perceptions des acteurs

dépendances directes selon la matrice de « Crozier » détaillée en annexe 6 dont est issue le graphique suivant.



DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

CL : Conservatoire du Littoral

SRF : Surfrider Fondation Europe

GIP : Groupement d'Intérêt Général Littoral Aquitain

AU : Agences d'Urbanismes

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

M : Mairies

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

Figure : Moyens d'actions dont dispose chaque

acteur sur les autres

La **DDTM** est l'organisation disposant d'une influence directe très élevée sur les autres acteurs pour gérer le littoral face aux risques notamment à travers l'application d'outils tels que les lois (SRU, UH-ALUR), les directives territoriales (DTADD), les schémas (SDTADDET), les stratégies nationales, ou encore l'élaboration des PPR (Plan de Prévention des Risques). En effet, le risque est une compétence de l'état. La réalité du terrain modère cette influence directe élevée de manière théorique. Par exemple, les DDTM 33 et 64 n'ont pas été directement associées à l'élaboration des stratégies locales du trait de côte. Cette observation montrerait une évolution dans la gestion du risque à la française avec une volonté de maîtrise locale de la problématique afin de sortir d'une approche top-down.

Le **Conservatoire du Littoral (CL)**, à travers ses acquisitions et préemptions, impose une gestion particulière du foncier pour les acteurs locaux. Ces terrains ne pourront plus accueillir de biens ni de services économiques au service de la jouissance collective d'un bien commun : le littoral.

L'**agglomération Côte Basque Adour (EPCI)**, à travers sa compétence risque, peut imposer des choix communs à une commune même si celle-ci s'oppose à ce choix, notamment à travers l'application de la stratégie locale. Toutefois, ce degré d'influence est modéré par le fait que cette structure travaille dans le consensus puisqu'elle tente de concilier la « voie de l'Etat » tout en étant l'expression des volontés communales. La dépendance directe est d'ailleurs élevée sur le graphique. Cette pratique limite alors la mise en œuvre de politiques de préventions sécuritaires, comme celle de la relocalisation.

L'influence directe limitée du **GIP Littoral Aquitain** et sa faible dépendance, montrent son indépendance vis à vis des pouvoirs et rapport de force mais cache sa réelle influence dans le sens où il s'agit d'un acteur « conseil » écouté et très actif. Le GIP est en effet un acteur central qui entretient de très bonnes relations avec les autres acteurs du littoral. Il est perçu comme neutre et objectif, indispensable dans l'aide à la prise de décision.

Quant à la **CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie)**, cette structure donne son avis lors de l'élaboration de documents d'urbanisme. Elle possède donc un pouvoir d'influence relatif, même s'il demeure faible.

Surf Rider Fondation (SRF) se retrouve dans un rapport de pouvoir nul. Toutefois possède un fort potentiel de lobby s'il demeure suffisamment impliqué dans une problématique environnementale : ce n'est pas encore le cas pour la gestion du littoral face au risque, en revanche, c'est le cas pour ce qui relève de la qualité des eaux. Dans la thématique de gestion du littoral contraint par les risques littoraux, Surf Rider Fondation n'a, par exemple, pas été contacté pour participer à l'élaboration de la stratégie locale de Anglet-Biarritz-Bidart, au même titre que les associations de riverains qui n'ont pas été conviées à participer à l'élaboration de cette stratégie. SRF reste ouvert à cette implication.

Les **communes (M)**, dernière maille de l'action territoriale locale, demeurent l'acteur le plus contraint. Cet aspect ressort nettement lors de l'élaboration d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou de la stratégie locale de recul du trait de côte par exemple. Cependant, la réalité locale montre un poids très influent, qui transparaît peu dans les discours officiels, notamment relayé par les élus lors de réunions pour l'élaboration de documents d'urbanisme (SCOT, PLU, etc.). La posture des communes est toutefois légitime/humaine, dans leurs souhaits de promouvoir une économie dynamique et leur électorat.

Par exemple, lorsque les **Agences d'Urbanisme (AU)** organisent des groupes de travail, elles tentent de conseiller et d'orienter les communes vers des choix de planification territoriale, mais ils ne sont pas toujours entendus. Aussi, leur influence directe apparaît comme nulle sur le graphique. Les agences d'urbanisme essaient de veiller à la bonne gestion prospective des territoires et à leur cohérence, tout en proposant des utilisations astucieuses d'outils (réserve foncière, dessin de limites en jouant sur l'épaisseur du trait) pour servir cet objectif et ceux des communes.

La complexité des outils et de leur application par les acteurs du littoral implique des rapports de pouvoir en termes d'influence directe et de dépendance directe. Ce jeu d'acteur montre à quel point l'échelon local, même sous une dépendance importante, a la capacité de valoriser ses choix. Par exemple, la stratégie locale du pays basque opte pour le renfort de la côte rocheuse pour y conserver quelques activités touristiques. De son côté, la stratégie locale girondine, opte pour une relocalisation des parkings de front de mer accompagnée d'une organisation adaptée à l'économie locale, avec la mise en place de navettes. Cette action va davantage dans le sens d'un retour à la nature permettant d'absorber les phénomènes naturels extrêmes contre lesquels l'homme finirait par céder. Cependant, un restaurant continue son activité sur le littoral. Ces postures et ces choix d'acteurs semblent guidés par des compromis, entre réglementation et réalité du terrain, mais également par leurs perceptions, leurs lectures locales des phénomènes longs (recul du trait de côte), moyens (la planification territoriale et aménagement) et courts (événements catastrophiques récents). La partie suivante analyse les perceptions des acteurs sur les thématiques de tourisme, de risque et leur conjugaison.

3. Points de vue de la conjugaison tourisme-risque : entre durabilité et résilience

Trouver un juste milieu entre un développement touristique toujours plus attractif et assurer la sécurité des biens et des personnes de manière durable et respectueuse de l'environnement présente forcément des compromis, qui, dans la balance, pèseront davantage en faveur d'un profit économique ou de la préservation de l'environnement. La conjugaison du tourisme et des risques peut alors s'interpréter en termes de durabilité et de résilience du système.

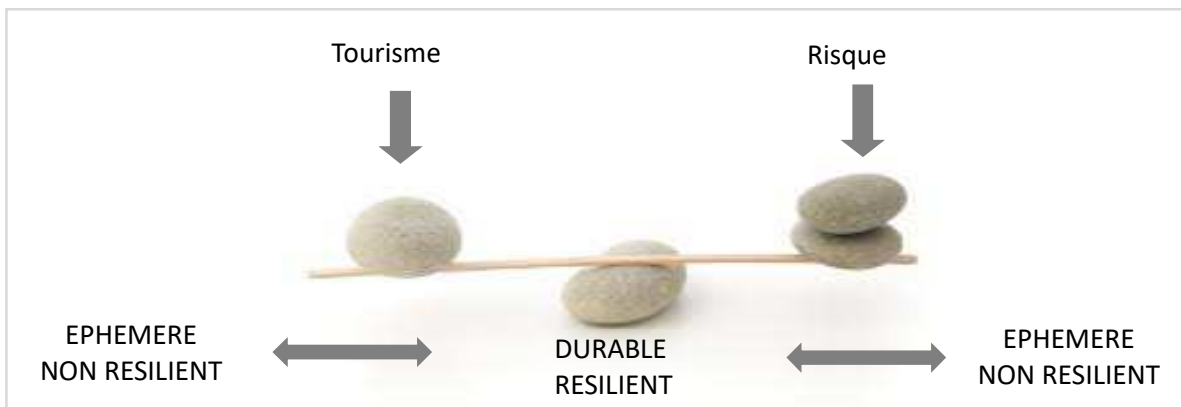


Figure : Conjuguer tourisme et risque de manière durable et résiliente : une question d'équilibre

Durable si la prise en compte des éléments sociaux, économiques et environnementaux tend vers un équilibre stable dans le temps, et résilient si les systèmes territoriaux sont capables de revenir à leur état initial suite à une perturbation telles qu'une série de tempête.

Afin de comprendre ces équilibres, quelques **perceptions** des thématiques sont analysées.

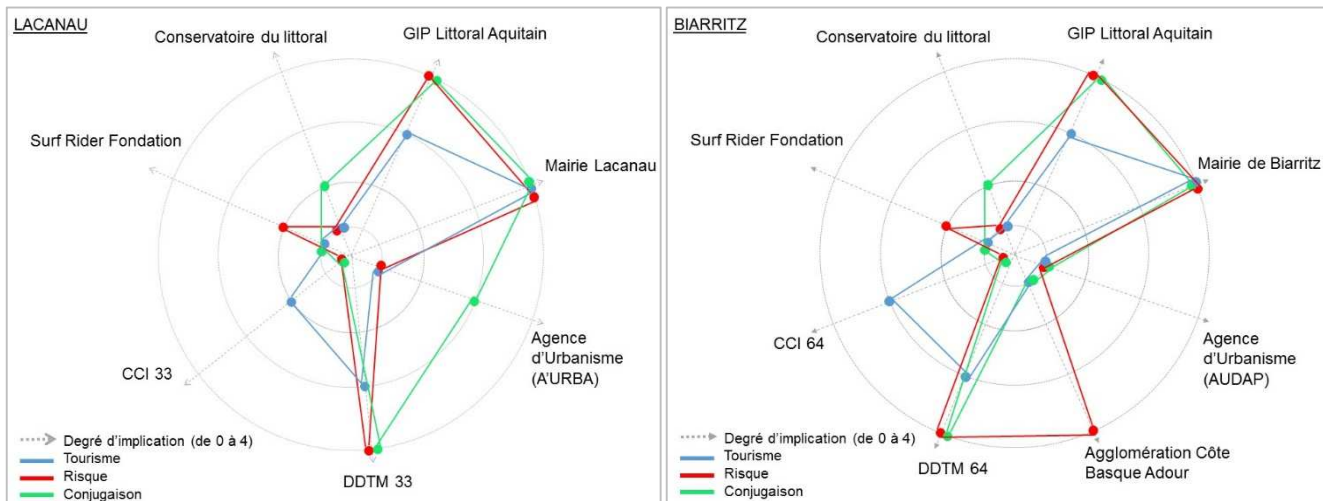
Premièrement nous identifions des **équilibres verticaux** qui permettent de déterminer le poids donné par les acteurs aux thématiques de risque et de tourisme pour ensuite analyser la perception de leur conjugaison.

Deuxièmement, nous étudions **l'équilibre horizontal**, c'est-à-dire l'importance ou non portée à la durabilité et la résilience des systèmes « tourisme » et/ou « risque » et leur conjugaison, révélée à travers une analyse des **discours** des acteurs.

3.1. Equilibres verticaux : implication des acteurs dans les thématiques de tourisme, de risque et de leur conjugaison

L'analyse des équilibres verticaux se réalise à travers l'étude des implications des acteurs sur les problématiques de risque, de tourisme et leur conjugaison.

Afin d'analyser les implications des acteurs nous avons construits des rosaces, une pour chaque territoire, à partir des entretiens semi-directifs (Annexe 1). Elles montrent un « degré d'implication » des acteurs dans chaque thématique – tourisme et prévention des risques- puis dans la possibilité de conjuguer les deux à travers l'aménagement du littoral (construction en annexes 8 et 9).



Degré d'implication de 0 à 4 :

0 : Aucune implication dans la thématique

1 : Implication faible, en marge. Il s'agit plus d'un intérêt pour la thématique. Ou une prise en compte obligée.

2 : Implication moyenne, ou réelle intention de développer cette thématique

3 : Implication importante, moyens engagés dans la thématique

4 : Implication totale, liée à la compétence de la structure

Figure : degré d'implication des acteurs vis-à-vis du tourisme, du risque et de leur conjugaison

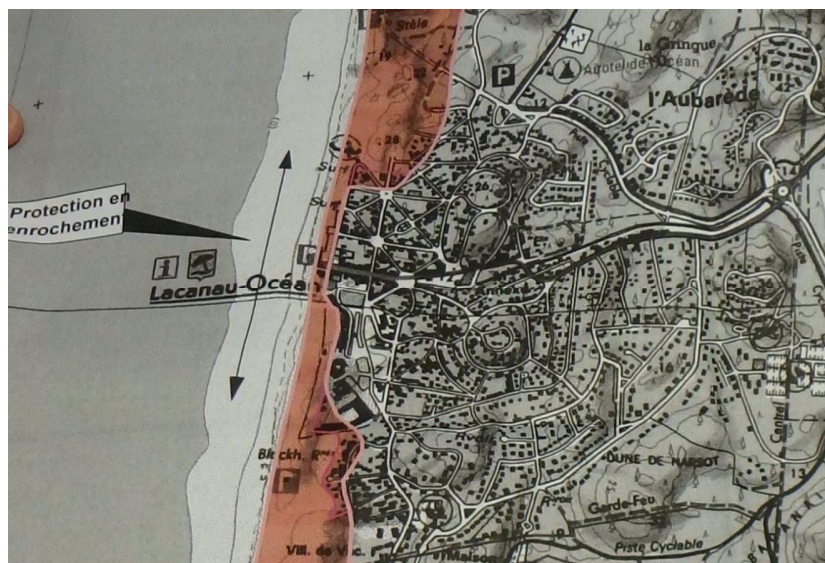
NB : cette valorisation est expliquée reprise entre parenthèse, pour chaque acteur et chaque thématique, dans le paragraphe suivant.

Le **conservatoire du littoral** possède une vision matérielle et spatiale du tourisme et demeure donc concerné indirectement par le tourisme (1). Le risque est une opportunité pour valoriser les espaces naturels. Cependant, s'il connaît l'aléa, il ne prend pas position (c'est l'affaire du GIP et de l'Etat). Son implication en matière de risque est indirecte (1). La conjugaison n'est pas de leur compétence, il n'a pas de poids sur cette thématique mais y est impliqué indirectement de par l'acquisition de foncier à risque et sa position par rapport aux outils (documents d'urbanisme, loi littorale PPR) qui contraignent fortement la possibilité de solutions et de projets par rapport aux problèmes constatés (2).

Le **GIP** est impliqué dans la problématique touristique (3) en réalisant et commandant des études, dans un souci d'aide aux communes qui ont des stations balnéaires ; dans la problématique des risques il est également très impliqué en commandant là aussi des études pour aider à la connaissance fine des spécificités locale (4). La conjugaison des deux thématiques est une préoccupation importante (4), au cœur de ses activités : aide des collectivités, facilitateur, accompagnement méthodologique, etc.

SRF sont davantage impliqués dans la préservation de l'océan à travers des idées d'actions de sensibilisations menées par les surfeurs d'Europe. La problématique du tourisme reste pour eux marginale puisqu'elle ne concerne que la pratique du surf (1). Le risque leur est connu et il est considéré, dans la mesure où ils ont conscience qu'il faut améliorer la culture du risque. Il existe une réelle envie de s'impliquer dans cette problématique mais pour l'instant, ils sont encore peu actifs dans ce champ là (2). Concernant la conjugaison des deux thématiques, SRF souhaite davantage s'investir pour « organiser la décision ensemble, représenter la parole des gens ». Cependant, SRF possède peu de poids actuellement (1).

Les **DDTM** 33 et 64 possèdent une vision assez conservatrice du tourisme : il faut conserver les aménagements, et éviter de les étendre au profit de la conservation de l'environnement naturel. Les DDTM se sentent impliquées dans la problématique touristique au travers des contrôles ou des avis sur les procédures, documents d'urbanisme et aménagements touristiques, comme les campings et la relocalisation des front de mer (3). Le risque est le cœur de leur compétence (régalienne). Les DDTM possèdent une grande connaissance scientifique et un avis sur la question⁸. Les DDTM ont une grande conscience des risques, qu'elles considèrent comme partagée par les habitants sur place. D'après elles cette connaissance mérite d'être approfondie (comme la prise en compte des ouvrages). Cependant il est parfois difficile de faire partager cela avec certains maires (exemple de l'immeuble Le Signal⁹). Les outils ne sont pas adaptés pour traiter l'érosion (fonds Barnier, méthodologie des PPRL après tempête 2014), et demeurent également trop nombreux (quatre à cinq PPR sur certaines communes !) (4). La conjugaison des risques et du tourisme est délicate pour elles. Les enjeux humains et économiques sont pleinement considérés par les DDTM et leur souci reste leur mise en sécurité, leur responsabilité. Cependant, les DDTM demeurent dans une situation inconfortable : l'« Etat reste la personne publique compétente en matière de risque » mais l'« Etat ne peut pas dicter ce que l'on peut faire »¹⁰. Cette phrase révèle deux problèmes, l'un stratégique (ou de pouvoir), et l'autre administratif. En effet, les DDTM n'ont pas été associées d'office aux stratégies locales de recul de trait de côte, et l'inadéquation des outils « classiques » tels que par exemple les PLU¹¹ et les PPR¹² intègrent des incertitudes sur les risques qui pourrait être la source de tensions. Il est alors difficile de « positionner un trait au mètre près alors que l'incertitude est de 10 mètres, or cette incertitude a un gros impact en terme d'urbanisme ». Toutefois, selon les DDTM, la gouvernance en aquitaine a la particularité de tendre vers des consensus, comme le montre l'existence, la reconnaissance, la participation et la sollicitation, par les communes, l'Etat, et d'autres partenaires, au GIP Aquitaine en matière de risques et d'aménagement.



Carte : Extrait du PPRL de Lacanau, 2001

⁸ Notamment à travers le rapport du BRGM (réalisé par Malet Cyril et en cours de finalisation)

⁹ Le Signal situé sur la commune de Soulac (33) est l'immeuble qui a été évacué d'urgence 2014 (<http://www.sudouest.fr/2014/01/23/soulac-33-evacuation-imminente-des-habitants-de-l-immeuble-le-signal-menace-par-l-ocean-1438820-3193.php>)

¹⁰ DDTM 33

¹¹ Les PLU sont réalisés à une échelle spatiale fine (environ 1/5000^{ème}) et une échelle temporelle courte de l'ordre de la dizaine d'année. Les règles sont précises et spatialisées précisément.

¹² Les PPR sont réalisés à une échelle spatiale large (1/25000^{ème}) et une échelle temporelle longue de l'ordre de la centaine d'année. Ces deux aspects reflètent l'incertitude de la connaissance face aux aléas.

Les CCI (A compléter) Elle considère que le tourisme littoral (et en particulier sur Lacanau) est pour beaucoup un tourisme « métropolitain », c'est une destination proche pour les Bordelais dès qu'il fait beau, et cette offre est connexe du tourisme bordelais (croisières, ..)

Les agences d'urbanisme (A compléter)

La communauté d'agglomération Adour Côte Basque (A compléter)

Les mairies sont très attentives à la composante touristique, source de ressources économiques importantes. Elles ont des spécificités environnementales à conserver telles que, pour Lacanau, un tourisme métropolitain à la journée ¹³ qualifié de « nature », saisonnier, accompagné d'un front de mer donnant directement sur l'océan et un parking y permettant un accès direct, et pour Biarritz un tourisme international, diversifié¹⁴ et développé sur toutes les saisons. Les deux stations sont fortement marquées par une culture identitaire « surf », qu'elles veulent préserver. Lacanau souhaite toutefois diversifier son offre touristique tandis que Biarritz veille à la qualité de ses eaux dans un souci d'accueil touristique toujours meilleur. Le risque est pris en compte avec une posture favorable à la protection par des ouvrages, nuancée d'une commune à l'autre.

- Lacanau possède une vision très technique du risque à long et court terme¹⁵, d'un point de vue scientifique et technique¹⁶. La gestion du risque jusque-là fondée sur la prévention grâce à des ouvrages de protection¹⁷ vient à s'orienter vers d'autres méthodes comme la relocalisation des parkings de front de mer. La réalisation de ces aménagements n'est toutefois pas aisée compte tenue de l'application d'un PPR approuvé en 2001 aujourd'hui obsolète, ne tenant pas compte des ouvrages de protection. La stratégie locale de gestion du trait de côte a été réalisée avec un souci de communication auprès des habitants¹⁸.
- Biarritz semble avoir une vision moins technique des caractéristiques physiques¹⁹ du risque mais une connaissance très précise la protection de la côte²⁰. Celle-ci engage des moyens financiers colossaux. Elle a une très bonne gestion de l'urgence²¹, et s'intéresse à la relocalisation des quelques aménagements mineurs²². Là encore, le travail en collaboration avec le GIP est bien présent²³. La stratégie locale sera communiquée en aval, une fois approuvée, via une entreprise de communication.

¹³ Avec la proximité de Bordeaux

¹⁴ Diversifier l'offre touristique (séminaires, congrès)

¹⁵ « Une menace par le risque d'érosion marine, c'est un fait scientifique avéré, etc. ». « Le changement climatique a un impact indirect sur l'érosion des dunes en lien avec les apports de sédiments et les tempêtes plus fréquentes et fortes ».

¹⁶ Notamment véhiculé par le GIP

¹⁷ Suite aux trois tempêtes de 2014, Lacanau a financé une grande digue parallèle à la plage comportant un plateau faisant office de plage à marée haute.

¹⁸ Communiqués sur internet, réponse aux mails des habitants, réalisation de forums, etc.

¹⁹ « Difficile de dire 'sil y'a eu une évolution des événements, le littoral n'a pas vraiment bougé depuis 40 ans ». « Des villas ont disparu dans les années 80-90' » mais « la disparition de la plage des Basques à marée haute est de tout temps ». Le rapport du BRGM est connu mais peu lu. Peu de réflexion sur ses résultats alarmant prédisant une augmentation du recul du trait de côte d'ici 25ans.

²⁰ Consolidation des falaises pour protéger les maisons derrière, Travaux de confortement de la plage des Basques et pointe saint Martin.

²¹ Il existe un gros dispositif « bien rodé » et connu très précisément : coupures des routes, position des big bag devant le Casino.

²² Relocalisation de petits aménagements (Marbella), trous de golf, équipement centre thalasso 20m derrière.

²³ « Avec le GIP nous avons travaillé sur des scénarios de confortement et de maintien et d'entretien d'ouvrages ». Mais ne peuvent pas relocaliser (pas de foncier disponible ou sites protégés).

La conjugaison du tourisme et du risque est le cœur des préoccupations des mairies. Lacanau tente d'anticiper avec les « moyens du bord » actuels²⁴, tout en étant très soucieuse de l'implication des acteurs locaux et habitants dans leur réflexion, tandis que Biarritz semble rester dans une position de consolidation des ouvrages de protection de la côte tant que cela sera possible. Cette commune tente toujours de garder la maîtrise de son territoire. Par exemple, les permis de construire sont gérés à l'échelle de l'agglomération mais Biarritz veut étendre son secteur sauvegardé afin de pouvoir instruire elle-même ses permis de construire en centre-ville, compétence qui devrait être transférée à l'intercommunalité.

Point de synthèse sur l'implication des acteurs sur les thèmes de tourisme, de risque et leur conjugaison

:

Des acteurs demeurent plus impliqués que d'autres. Le Conservatoire du Littoral se dessine en toile de fond sans réelle implications, Surfider Fondation est motivé mais pas associé aux processus de décision concernant les risques et le tourisme, tandis que la CCI est un acteur qui « observe » le tourisme (statistiques, promotion, ...).

Le GIP, les DDTM et la mairie sont les acteurs les plus impliqués. La DDTM comme régulateur, le GIP comme conseil et les Communes comme acteur moteur et investis, dans la mesure où elles sont le territoire support de ces problématiques, et les gère au quotidien.

Les agences d'urbanisme, moins impliquées, conseillent sur les problématiques d'aménagement. Elles s'inscrivent dans les doctrines d'urbanisme et de risque. Elles tentent d'être consensuelles entre les élus et les techniciens qui ont des visions différentes. Elles ont conscience des risques et tentent parfois de manière détournée de proposer des conseils²⁵ bienveillants pour le développement futur des communes²⁶.

Les communes de Lacanau et de Biarritz demeurent très impliquées, mais leur pratiques et moyens d'action et réflexion sont différents. Lacanau cherche à réduire les investissements dans de gros ouvrage de protection, onéreux en construction et entretien, tandis que Biarritz, compte tenu de son contexte géographique et urbain, investit dans le renforcement des protections existantes et dans la gestion de l'urgence, de la crise, et du retour à la normale pour effacer les traces des événements catastrophiques au plus vite.

Les implications sont également différentes car la nature des terrains demeure très différents (sableux/rocheux). Le recul du trait de côte ne se réalisera pas de manière identique, ni au même rythme.

Outre ces poids attribués au risque, au tourisme et leur conjugaison, les termes de durabilité et de résilience apparaissent dans les discours des acteurs de manière différente, permettant de comprendre leur degré d'implication dans chacune de ces problématiques. C'est l'analyse que propose le paragraphe suivant.

²⁴ « Quelque soient les outils et les moyens qui seront apportés, il faut protéger le front de mer jusqu'en 2040 pour pouvoir délocaliser ». la politique actuelle présente un nouveau PLU qui se substitue au rôle de l'Etat (les seuls en France) en classant tout ce qui est sur la dune en zone UBL : « on peut déconstruire, reconstruire à l'identique ou changement de destination mais pas de nouveaux enjeux autres que temporaire ou précaire et réversible » et ceci dans une souci de « ne pas figer la capacité du secteur. On est sur le cœur économique de la station. Le cœur doit pouvoir se renouveler et vivre en attendant [...] Les zones menacées à 100 ans peuvent largement vivre sur 30 et 40ans. Donc 3 génération d'urbanisme et d'opération ». La posture de la mairie de Lacanau est d'agir dans ce sens dans l'attente d'une politique d'accompagnement, d'une loi allant dans cette direction.

²⁵ A travers la réalisation de SCOT et de PLU par exemple

²⁶ Epaisseur de traits, réserves foncières dédiées

3.2. Equilibres horizontaux : perception durable/résiliente dans la conjugaison de risque et de tourisme

L'analyse des équilibres horizontaux revient à étudier les degrés de durabilité et de résilience accordés au système de l'économie touristique et au système de protection contre les phénomènes extrêmes tels que des tempêtes. Chaque acteur s'inscrit-il dans une démarche durable ou éphémère, résiliente ou non résiliente vis à vis du tourisme et du risque ? Tentent-ils de rendre durable et/ou résilient la conjugaison des deux ? Le contexte territorial le permet-il ?

Le discours des acteurs permet de lire leur inscription dans une perspective plus ou moins durable et/ou résiliente du tourisme, du risque et de leur conjugaison (transcrite et analysée au travers de l'aménagement, l'urbanisme). Le positionnement des acteurs « globaux » tels que le GIP, le conservatoire du littoral et Surfriider Fondation sont présentés en premier lieu, avant de poursuivre avec celui des acteurs girondins puis des acteurs basques, et de terminer par une synthèse de la perception du tourisme, des risques et de leur conjugaison par ces différents acteurs (au travers de l'analyse de leur discours).

Les acteurs Globaux

Le **GIP Littoral Aquitain** s'intéresse au tourisme à travers les plages qui sont le « moteur » touristique. La perception de leur évolution se réalise à travers des études qu'ils ont menées. Une évolution naturelle du risque est constatée, notamment d'ordre géologique. Cette thématique nécessite, selon lui, d'avoir une connaissance scientifique plus fine et localisée pour les fronts de mer et activités menacées. L'outil PPR est critiqué²⁷ tout en estimant qu'il est le meilleur outil de gestion des risques à l'heure actuelle. Les Stratégies Locales de gestion du trait de côte sont réalisées « à la bonne échelle réglementaire ». Le GIP est *un facilitateur* : il accompagne les communes confrontées aux risques littoraux à avoir des connaissances, des chiffrages (ACB, AMC) et une méthodologie pour formuler leur projet, réaliser des scénarii, et faire des choix. Le positionnement sur le long terme est peu décelable dans l'entretien mené, toutefois, les autres entretiens et nos lectures montrent que le GIP tente d'attirer vers un équilibre durable l'organisation territoriale par le moyen d'études sur la relocalisation. La spécificité des communes impose des applications différentes : « La côte landaise doit plutôt adapter ses services (déplacements, hôtellerie, ...) que ses infrastructures, tandis que la côte basque, dont Biarritz, est plus portée sur de la gestion des infrastructures (confortement des falaises, STEP/épuration des eaux, ,). »

Le **Conservatoire du Littoral** (CL) caractérise le tourisme principalement au travers de sa localisation (diffuse, mobile pour le surf, littoral/ retro-littoral) et par le biais des problèmes environnementaux (qualité baignade) et fonciers (friches touristiques). Concernant le risque, le CL les connaît mais ne prend pas de position sur cette thématique, mentionnant qu'il s'agit de « l'affaire du GIP et de l'État ». Concernant la conjugaison des thématiques, le CL avance que ce n'est pas de leur compétence puisque qu'il intervient sur des espaces naturels non aménagés – donc sur des sites où il n'y a pas d'enjeux ni de risques - bien qu'il contribue parfois à la « déconstruction » de bâti acquis sur des sites, et devenus trop vulnérables. Le CL ne se positionne pas sur la prise en compte de la durabilité dans les thématiques et leur conjugaison, toutefois, celui-ci souligne que les outils actuels contraignent fortement la possibilité de solutions, notamment de

²⁷ « À réviser dans certains cas », « pas d'approche globale des risques »

relocalisation, et de projets par rapport aux problèmes constatés d'érosion marine : les SCOT et les PLU sont très stricts notamment pour les risques, et « la loi littorale empêche les relocalisations »²⁸.

Surfrider Fondation Europe (SRF) perçoit le tourisme à travers l'image du surf qui est devenue une véritable culture. Pour eux, le tourisme continuera à se développer et il faut faire en sorte que celui-ci soit praticable par tous. Le risque est perçu à travers le constat indéniable du recul des plages et du changement climatique : il est indispensable de s'adapter, bien et ensemble. La stratégie de repli est une solution considérée comme impossible sur Biarritz. SRF pense qu'il est possible de conjuguer les deux thématiques pour tendre vers un système durable si et seulement tous les acteurs travaillent ensemble, alors qu'aujourd'hui ce n'est pas le cas. Par exemple SRF n'a pas été invité à participé à l'élaboration de la stratégie du trait de côte.

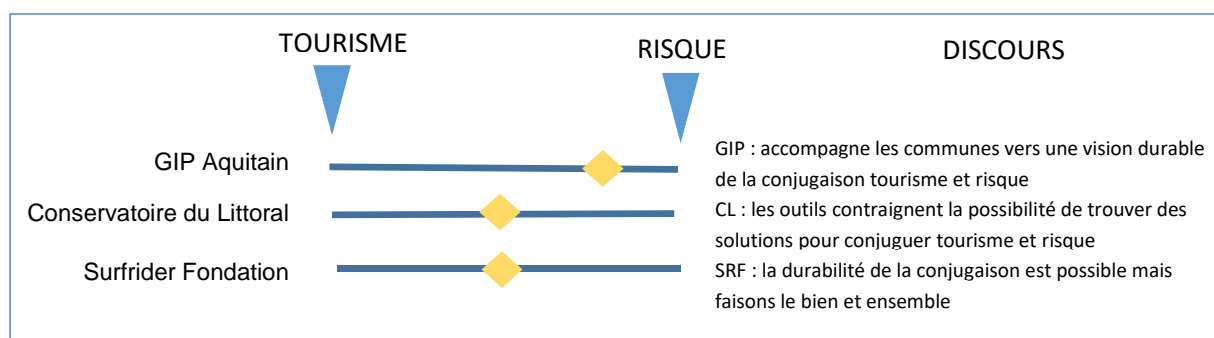


Figure : durabilité /résilience accordée à la conjugaison de tourisme et de risque

Les acteurs de la gestion du littoral, à une échelle globale (GIP, CL et SRF) tiennent un discours penchant vers une volonté de rendre durable la conjugaison du tourisme et du risque. Ils soulignent également la forte résilience de ces territoires notamment en évoquant leur rétablissement en un temps record à la suite aux trois tempêtes de 2014. Cependant, ils ne pensent pas que ces opérations de « réparation/résilience » remarquables et titanesques soient reproductibles durablement.

Terrain girondin

La DDTM33 appréhende le tourisme littoral avec un positionnement relativement « conservateur », préoccupé par les conséquences sur l'aménagement : « ne pas créer de nouvelles implantations », pour un tourisme respectueux de la « nature ». Elle ressent par exemple comme une « menace [de part] l'autarcisations des grands campings et de leur durcissement (de véritables villes pour certains) ». L'évolution du trait de côte est très bien appréhendée²⁹, ainsi que l'incertitude qui l'accompagne, estimant que l'on a besoin de nouvelles connaissances sur ce sujet³⁰. L'érosion est considérée comme un phénomène naturel et le désensablement comme un problème face aux enjeux actuels. Le tourisme doit rester « vert » et

²⁸ « Il y a que l'étalement urbain », « une forte pression sur ces zones par l'agglomération bordelaise », « des friches touristiques »

²⁹ « La plage centrale de Lacanau a disparu », la DDTM nous livre les taux d'évolution du trait de côte précis, issus du rapport du BRGM.

³⁰ Notamment à travers les travaux du BRGM

nous comprenons dans l'entretien que les actions pour gérer le risque et le tourisme pourraient être davantage durables si, dans les PLU, on destinait des réserves foncières à la relocalisation³¹.

La **Chambre de Commerce et d'Industrie** (CCI) de Gironde exprime sa vision du tourisme au travers des résultats économiques (bons résultats par rapport aux autres régions en relation avec les attentats de l'été 2016, etc.), et le constat d'un tourisme en expansion. Quoiqu'il en soit, pour la CCI, les risques ne sont pas un problème car le tourisme se base sur les produits existants, au présent et à court terme. Actuellement, le littoral est « sauvage et pas bétonné », c'est ce qui est attractif. La vision de la CCI s'inscrit donc dans une logique à court terme sans se soucier des effets des risques maintenant ou demain, et en ayant conscience de l'importante attractivité de l'environnement naturel dont la côte landaise bénéficie.

L'**Agence d'Urbanisme de l'agglomération bordelaise** A'URBA considère que la grande attractivité du littoral n'est pas un problème (car il y a suffisamment de disponibilité foncière, de ressource en eau, de capacité d'accueil, etc.) mais, il ne faudrait pas faire comme sur la côte d'Azur (une urbanisation dense de la côte). En revanche, concernant les risques, elle estime que la dangerosité de l'océan est majeure, et sa puissance incontrôlable. Ceci implique pour elle, que pour conjuguer tourisme et risques :

- il faut délocaliser, tout en gardant la proximité de l'océan (moteur économique) c'est à dire, ne pas se replier dans les centres-bourg
- il y a une solution pour la délocalisation en douceur : instaurer un droit de préemption urbain renforcé (permet d'acquérir dans des copropriétés, de réaménager, de louer) qui apporterait un plus pour les besoins en logement des résidents et prolongerait l'activité commerciale sur l'année
- il faut avoir une vision d'avenir confiante : il est possible d'organiser le front de mer et d'accueillir la croissance démographique et touristique. Sans faire un « mur de l'atlantique » (pour se protéger)

La vision de l'agence est orientée vers un système durable, avec des propositions originales concernant la gestion du foncier et de l'immobilier de la côte.

La **Mairie** de Lacanau est consciente de ses atouts en matière de tourisme, en particulier d'avoir un front de mer accessible directement sur l'océan et d'avoir la proximité de Bordeaux, de diversifier l'offre mais également de valoriser les autres milieux (forêt, lacs, village) au travers d'autres produits touristiques (cyclo, marche, observation, ...), et d'avoir un appui majeur de son office du Tourisme qui « vend » la station et bientôt celles de la communauté de communes. Sa volonté est de réaménager le front de mer pendant la période de transition qu'elle s'est accordée (jusqu'en 2018). Concernant les risques, la mairie fait le constat et a tout à fait conscience de l'impact de l'érosion, impact moins avéré, ou de manière indirecte, pour le changement climatique. La conjugaison de ces deux thématiques tourisme et risques lie à la fois résilience et durabilité.

Pour la Mairie, dans l'immédiat, il faut protéger le front de mer (jusqu'en 2040) afin de pouvoir délocaliser³². « Les zones menacées à 100 ans peuvent largement vivre sur 30 à 40ans. Ceci représente donc 3 générations d'urbanisme et d'opérations ». C'est la solution transitoire choisie avec le nouveau PLU qui crée des zones UBL sur la dune (où on peut déconstruire, reconstruire à l'identique ou faire un changement de destination, mais pas y mettre de nouveaux enjeux), et qui repense « Lacanau de demain », avec les habitants (concertation, information) : diversifier l'offre touristique, utiliser les points forts de cette situation

³¹ Pour le cas de Lacanau le PLU n'a finalement pas destiné le terrain à de l'Aubarède à la relocalisation

³² La mairie est en attente du compte rendu du comité national de suivi du trait de côte en 2018 pour prendre une décision

pour développer de nouvelles activités économiques (sport, environnement, numérique) laisse à penser que Lacanau a une vision durable de cette conjugaison.

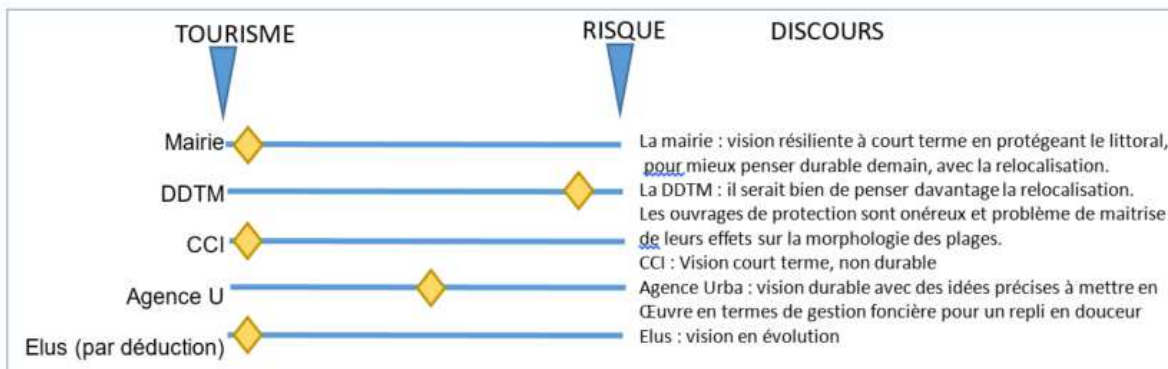


Figure : Equilibres horizontaux du terrain girondin

Terrain Basque

La **DDTM 64** caractérise le tourisme sur la commune de Biarritz comme un tourisme de luxe alors qu'il est plus populaire sur Anglet, et qui comporte des plages plus dangereuses. La DDTM est préoccupée par la légalité des structures démontables qui accueillent notamment une activité de restauration. Plusieurs structures sont installées de manière illégale, situation qui se complique avec la problématique des risques où des événements tels que ceux de 2014 qui viennent endommager les aménagements provisoires. Le risque est connu de manière très précise. L'érosion et les tempêtes de 2014 qui ont accéléré ce phénomène sont très présents dans le discours. La disparition des plages est constatée, tout comme la disparition de plusieurs maisons. La situation actuelle est considérée comme peu durable que ce soit du côté du tourisme ou des risques. D'un côté les plages sont remblayées chaque année pour les touristes, de l'autre les falaises sont bétonnées. Les sommes engagées sont colossales, les outils financiers tels que GEMAPI et le fond Barnier ne sont pas suffisants. Pour la DDTM64, cette situation est « tenable » à l'échelle d'un mandat politique peu ambitieux. La stratégie locale imposant une réflexion sur la relocalisation est un bon départ mais il va être difficile de changer les mentalités. De plus, il manque une structure publique pour accompagner l'application d'une loi sur la relocalisation.

La **CCI Pays-Basque** parle du tourisme en termes d'image, d'attractivité, de performance économique, de produit. Elle estime que le Pays Basque doit jongler avec plusieurs produits dont le littoral n'en est qu'un parmi beaucoup d'autres. Sa connaissance du risque est faible. La prévention des risques est une notion qui reste vague, « tant que le risque ne touche pas le tourisme... ». Les événements catastrophiques sont, pour elle, bien gérés et ses traces sont rapidement effacées pour la saison suivante. La forte résilience de Biarritz dans la gestion des événements extrêmes est constatée et félicitée. De plus, le tourisme tire profit du changement climatique (hausse des températures³³, tempêtes spectaculaires, etc.). La situation est perçue comme durable pour le tourisme grâce à la grande résilience des communes face aux événements extrêmes, et finalement, pour la CCI, le risque interfère peu avec le tourisme.

Communauté d'agglomération côte Basque Adour

Agence urbanisme côte basque Adour AUDAP

³³ Permettant aux personnes de profiter de la plage et des bains sur une période saisonnière plus longue

Mairie Biarritz : le tourisme est le cœur économique de la commune, avec des intérêts financiers très importants, notamment grâce au Casino, à la location de baraques commerciales et des grosses maisons privées qui contribuent à la richesse mais également à l'image de marque de Biarritz. La commune met tout en œuvre pour conserver cette image et rendre cette activité durable à leur manière. Du point de vue de la gestion des risques par exemple, Biarritz conforte ses falaises et pieds de falaises depuis des années avec des ouvrages (cf. photo page de garde) représentant des investissements colossaux. La gestion de l'urgence est également exceptionnelle et rend la ville très résiliente face aux événements extrêmes tel que les tempêtes. La mairie est engagée dans une sorte de course au profit notamment grâce au tourisme de luxe, aussi la commune souhaite-t-elle encore investir dans la protection de sa côte, qu'elle protégera jusqu'au bout³⁴. L'environnement passe en quelque sorte au second plan. Si cette organisation et posture sont perçus comme très résilients, la mairie se pose toutefois des questions sur sa durabilité. Mais elle fait confiance aux études et notamment aux réflexions menées avec le GIP pour avancer dans le bon sens. La relocalisation demeure timide³⁵ compte tenu des dispositions foncières³⁶ tandis des projets de gros travaux de confortement de pied de falaises et falaises sont encore en cours.

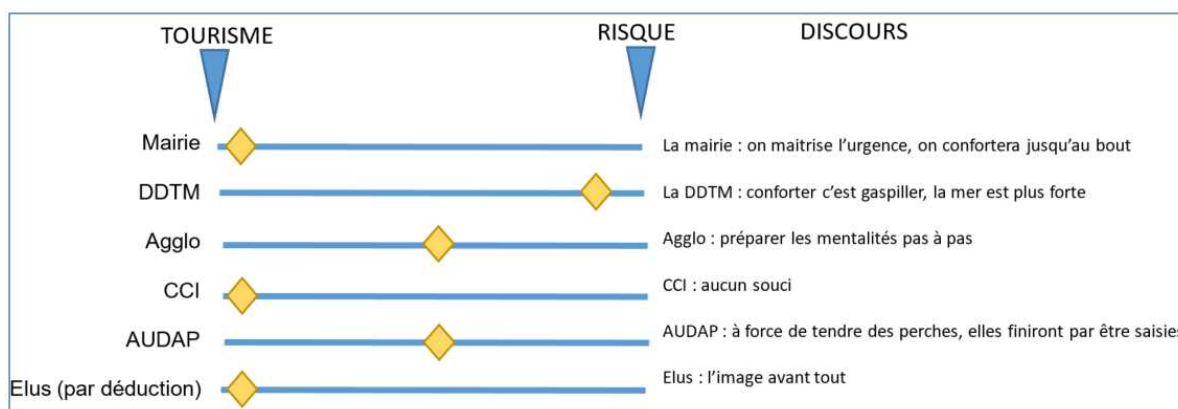


Figure : Equilibres horizontaux du terrain basque

Point de synthèse sur la perception durable/résiliente de la conjugaison de tourisme et de risque:

L'équilibre horizontal - la durabilité et/ou de la résilience du système tourisme-risque conjugués -est perçu différemment selon les acteurs mais il est possible d'analyser quelques grandes tendances sur les sites de Lacanau et Biarritz :

Le **Tourisme** est le cœur économique de chacune des communes et il est dépendant de la côte qui exerce une grande attractivité. La volonté de conserver ce tourisme balnéaire et l'offre touristique littorale est très marquée, cependant, tous ont conscience que la situation actuelle n'est viable qu'à **court terme**, en consolidant l'existant et en maîtrisant la gestion de l'urgence (tempêtes). Les communes ont développé une grande réactivité et résilience pour le court terme. Mais ce système demeure peu durable. La stratégie et la posture pour le long terme et la résilience des deux communes comportent des différences. Jusqu'à présent Biarritz pouvait assumer de manière autonome la construction des ouvrages de protection. Cependant, ceux-ci deviennent de plus en plus onéreux, et la participation financière de l'agglomération semble être incontournable pour poursuivre le maintien de ces ouvrages. La commune tente encore d'aboutir pour conforter le pied de certaines falaises. Une réflexion plus durable, ou davantage dans le sens de relocalisation permettrait pourtant à la commune d'éviter de frôler certaines catastrophes tel que le

³⁴ « Ce n'est pas possible de laisser la falaise reculer car au-dessus y'a une copropriété, des villas, une résidence de tourisme, des jardins, etc. »

³⁵ Seulement trois petits équipements : trois trous de golf, un équipement de centre de thalassothérapie, un poste de secours, une guinguette estivale et une petite association de surf »

³⁶ « Pas de foncier disponible derrière, ni là, ni dans les terres car il a des espaces naturels protégés »

piégeage de quelques personnes à la plage de port-vieux lors d'une tempête de 2014, ou l'effondrement d'une partie de maison avec ses propriétaires à l'intérieur.

Biarritz mène une réflexion à court terme alors que Lacanau adopte une réflexion à moyen terme, donc davantage durable, par exemple avec la relocalisation de ses parkings. Quelques explications de cette différence se trouvent peut-être dans les aspects culturels et économiques. Nous ne sommes en mesure de constater seulement les aspects économiques : Lacanau est une commune qui possède dont les ressources économiques sont liées à un tourisme métropolitain et saisonnier, qui ne peuvent financer sa protection structurelle (digues, etc.), bien qu'elle ait une ressource foncière potentielle à laquelle elle peut avoir recours. Lacanau n'a donc pas le choix : elle doit penser à se relocaliser. La commune s'inscrit donc dans une logique de développement durable, peut être par choix, mais aussi par obligation.

Se pose alors la question de ce « qu'est la gestion durable ». Il faut lier les impératifs d'une gestion de risque - en protégeant les personnes, les biens et les activités - et les impératifs de durabilité – en prenant en compte les évolutions sociales, l'environnement naturel et l'économie-. Une réflexion à long terme semble indispensable quand on constate que la nature est la plus forte. La délocalisation apparaît alors comme une solution qui s'inscrit dans une échelle temporelle dépendante de l'aléa d'érosion, et non de l'enjeu touristique.

Pour conjuguer les deux, le tourisme doit être capable d'être très résilient à court terme, alors que le risque doit être appréhendé à long terme. Pour les acteurs, si les échelles temporelles sont différentes, les enjeux le sont également³⁷. Chaque période de transition doit avoir une réflexion adaptée. Les acteurs devront tenter de jouer sur la culture du risque et la durabilité de la gestion du littoral plutôt que de « tendre la corde au maximum » en prenant de gros risques.

Quels sont les leviers et les freins dont disposent les acteurs pour conjuguer tourisme et risque dans une logique à long terme d'aménagement, et de développement durable ?

³⁷ Exemple du discours d'A'URBA : il est possible de penser une urbanisation qui va évoluer sur plusieurs générations (40 ans) permettant une transition entre l'urbanisation actuelle et une autre occupation de l'espace adapté au problème du recul du trait de côte. L'espace-temps est alors repensé au regard de la problématique.

4. Leviers et freins pour conjuguer tourisme et risque littoraux

Les différentes analyses de ce rapport ont permis d'identifier quelques freins et leviers intervenant la conjugaison du développement du tourisme balnéaire et de la prévention des risques littoraux. Quels leviers permettraient d'améliorer cette conjugaison de manière durable et résiliente à la fois ? Et par quels freins ce processus est-il entravé ?

Les analyses précédentes permettent d'identifier les leviers et freins permettant la conjugaison du tourisme et du risque de manière durable. Une application sur la situation de chaque terrain est ensuite proposée.

Leviers	Freins
1. Poids politique de la commune dans l'EPCI (<i>si les maires sont présidents de l'EPCI ou pas</i>)	1. Contraintes des outils multiples qui parfois sont contradictoires (loi littorale, SRU, PPR...), pas actualisés (PPR), peu contrôlés par l'Etat
2. Ressources financières propres	2. Outils juridiques inexistant (cas de la relocalisation) ou inappropriés (cas du PPR L)
3. Foncier disponible	3. Pas de foncier disponible
4. Avoir un médiateur qui aide/accompagne sans décider (le GIP)	4. Pas de ressources financières
5. Culture du risque (réunions publiques et communications, partage de la culture du risque)	5. La valeur élevée des enjeux Méfiance (manque de confiance entre acteurs)
6. Connection des documents d'urbanisme à la stratégie locale du trait de côte	6. La répartition partagée (et parfois floue) des compétences risques, et aménagement

Tableau : Leviers et freins dans la conjugaison durable du tourisme et des risques

Des leviers pour certains territoires peuvent être des freins pour d'autre.

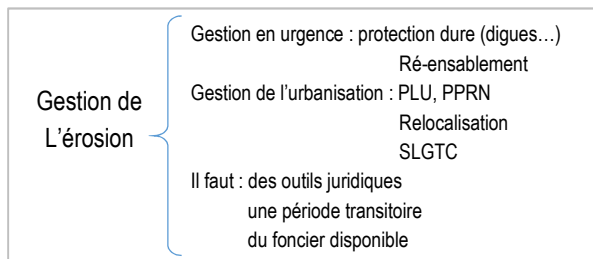
Les discours des acteurs permettent de positionner les communes étudiées par rapport à ces leviers et ces freins :

Leviers / freins dans la conjugaison tourisme/risque	Lacanau	Biarritz
Poids politique de la commune dans l'EPCI		
Ressource financière propre		
Foncier disponible		
Avoir un médiateur qui aide/accompagne sans décider (le GIP)		
Culture du risque (Réunions publiques, Partage et diffusion des connaissances liées au risque)		
Contraintes des outils multiples qui parfois sont contradictoires, pas actualisés (PPR), peu contrôlés par l'Etat		
Outils juridiques inexistant (cas de la relocalisation) ou inappropriés		
La valeur élevée des enjeux		
Méfiance (manque de confiance entre acteurs)		
La répartition partagée (et parfois floue) des compétences risques, et aménagement entre les acteurs		

Tableau : Leviers et freins des communes de Lacanau et de Biarritz

Certains freins pourraient se transformer en leviers tels la culture du risque, la contrainte de la multiplicité des outils et l'adaptation des outils juridiques, la méfiance et la clarification de la répartition de risques. Tandis que la connexion de la stratégie locale de trait de côte avec les documents d'urbanisme tels que les PLUI ou les SCOT est à imaginer totalement.

En résumé :



CONCLUSION

Ce rapport observait si les thématiques de tourisme et de risque étaient capables de se conjuguer de manière harmonieuse sur deux territoires littoraux différents : Lacanau (33) et Biarritz (64).

L'analyse géosystémique des territoires a fait le constat des aléas littoraux, des contraintes, aptitudes, atouts et menaces existant dans ces territoires. Si les communes de Lacanau et Biarritz se positionnent sur des styles de tourisme différents – nature, métropolitain et saisonnier pour Lacanau, de luxe, culturel et international pour Biarritz – celles-ci sont menacées par un problème similaire d'érosion côtière.

La première partie de notre travail, sur le rôle et les interactions des acteurs, révèle leur double enjeu qui est de sécuriser les biens et les personnes contre les risques littoraux tout en conservant et développant le dynamisme de leurs territoires, basé essentiellement sur l'activité touristique.

La partie sur la présentation des outils montre leur diversité tant en terme d'objectif – (gestion de l'urbanisme prévention des risques, protection de la nature et développement du tourisme) – qu'en terme d'échelle spatiale d'application et de compétence des acteurs chargés de leur réalisation. Ceci peut expliquer certains rapports de pouvoir dans le jeu des acteurs où l'échelon local (mairies), même sous une dépendance importante, a la capacité de valoriser ses choix, notamment si les élus ont un certain poids politique.

Enfin, la partie consacrée à l'analyse des équilibres s'est opérée en deux temps : premièrement en analysant les poids attribués aux thématiques du tourisme, de la prévention des risques et à leur conjugaison (équilibres verticaux) où les acteurs les plus impliqués dans cette conjugaison sont le GIP comme conseillers, la DDTM comme régulateur, les mairies comme territoires-support de ces problématiques, et qu'il faut concilier. Deuxièmement, la perception de durabilité/résilience de cette conjugaison (équilibres horizontaux) révèle une similitude dans le fait que les deux territoires sont très réactifs (résilients ?) face aux événements extrêmes de type tempête, car Lacanau et Biarritz ont su effacer leurs traces en un « temps record » comme en 2014, afin de ne pas affecter leur activité touristique. Mais ces communes se questionnent sérieusement sur la durabilité de cette « résilience à court terme ». La commune de Biarritz qui possède davantage de moyens financiers n'hésite pas à investir dans la protection « à tout prix ». De leur côté, les particuliers, acteurs privés, sont toujours prêts à investir pour défendre leur terrain, leur vue sur la mer.

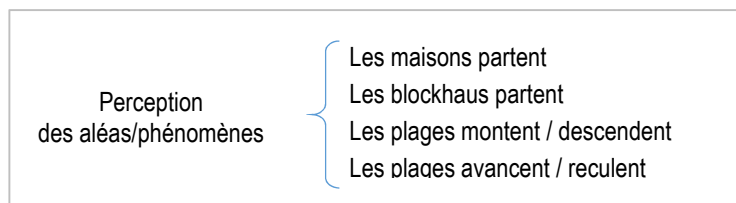
La question se pose alors : n'est-ce pas grâce à l'Etat que les composantes « naturelles » de la côte sont encore conservées ? En effet l'Etat n'autorise que très difficilement la construction de nouveaux ouvrages sur

le littoral. Une certaine analogie avec les stations touristiques de montagne peut être observée³⁸. Les stations touristiques de luxe telles que Courchevel et Méribel consentent encore de gros investissements tels que des télésièges de grande capacité, des canons à neige, des équipements peu durables compte tenu du réchauffement climatique observé, et les petites stations qui n'ont pas le choix, et doivent se reconvertir et donc penser durablement leur territoire, par obligation.

Suite à cette réflexion sur les équilibres risque/tourisme et durabilité/résilience, les leviers et les freins de la conjugaison du développement du tourisme balnéaire et de la prévention des risques littoraux ont été identifiés. Le bilan est intéressant puisqu'il révèle de belles perspectives d'amélioration notamment en transformant certains freins en leviers tels que la contrainte de la multiplicité des outils et l'adaptation des outils juridiques, la méfiance et la clarification de la répartition des compétences sur les risques, tandis que la connexion des documents d'urbanisme tels que les PLUI ou les SCOT avec la stratégie locale de trait de côte est à construire. D'autres pistes pourraient être exploitées comme la proposition de quelques acteurs sur l'adaptation d'outils en fonction de plusieurs échelles temporelles pour aboutir au « territoire imaginé pour demain » (incluant la relocalisation et le développement des activités touristiques).

Outre ces résultats, deux volets de l'enquête n'ont pas été exploités : les entretiens menés auprès des acteurs économiques, et la dimension spatiale des entretiens. Ils feront l'objet de compléments d'enquête afin de poursuivre les recherches sur les perceptions spatiales des risques, et les motivations des acteurs économiques et des habitants « à rester à cet endroit » alors que la falaise s'effondre, ou que la côte recule.

Les travaux et projets menés par Alexandra Lindenmann sur la perception du changement climatique³⁹, Cécilia Claeys⁴⁰ (dont Claeys, 2009 sur les injustices environnementales) et des chercheurs Bordelais tel que le sociologue Nicolas Rocle (2015, 2016) sur la perception des risques des habitants et pratiquants canaux sont des bases de réflexions pour nos prochaines recherches et prochains traitements. Sur notre terrain, par exemple, nous constatons les éléments suivants, à la base de nos futures réflexions :



BIBLIOGRAPHIE

ARNAUD Aurélie et REYNAL Jean-Claude, 2014. « Entre nuisances et urbanisation : d'une méthode de lecture aux outils d'aide à la décision. La ville industrielle de Gardanne (Bouches-du-Rhône) ». 1er Colloque international interdisciplinaire bien-être en ville, regards croisés nature-santé, 12 et 13 juin, à Lyon. 23p.

BECK Ulrich, 2001, La société du risque, Coll. Alto, éd. Aubier, 521 p.

CETE Méditerranée. 2007. *Les évolutions des territoires littoraux : 1986-2006*. Paris:DGUHC,81 p.

³⁸ « Le dire de l'Etat » pour le SCOT tarentaise, DDT, CETE Méditerranée, 2012

³⁹« Etudier la perception du changement climatique avec une approche interdisciplinaire ». Travaux soutenus par ECCOREV et le Labex OT-Med.

⁴⁰ Cette chercheuse fait partie du consortium du projet Gespar50 et participera des réunions ValoRisque en tant qu'experte en sociologie.

- CETE Méditerranée. 2012. *La prise en compte des risques littoraux*. Paris : DGUHC, 82 p
- CLAEYS-MEKDADE Cécilia, 2006. « La participation environnementale à la française : le citoyen, l'État... et le sociologue », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne]*, Volume 7 Numéro 3 | décembre 2006.
- D.G.U.H.C. 2006. *Planifier l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral*, Paris : MEDAD et ministère des transports, de l'équipement du tourisme et de la mer, 49 p.
- DALIGAUX Jacques, 2003. « Urbanisation et environnement sur les littoraux : une analyse spatiale », *Rives nord-méditerranéennes*, 15 | 2003, 11-20.
- DALIGAUX Jacques. 2001. La périurbanisation en Provence : visages d'hier et d'aujourd'hui, interrogations pour demain. Le cas du Var et des Bouches-du-Rhône / Periurbanisation in Provence : past and present images and questions for tomorrow. The case of the Var and the Bouches-du-Rhône. In: *Géocarrefour*, vol. 76, n°4, 2001. Quel périurbain aujourd'hui. pp. 289-302.
- FAVIER René, 2006. « Sociétés urbaines et culture du risque. Les inondations dans la France d'Ancien Régime ». F. Walter, B. Fantini et P. Delvaux. *Les cultures du risque (XVIe-XXIe siècle)*, Genève, Presses d'histoire suisse, pp.49-86, 2006
- GIEC, 2007. Bilan 2007 des changements climatiques. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Équipe de rédaction principale, R.K Pachauri et A. Reisinger (publié sous la direction de)]. GIEC, Genève, Suisse, 103 pages.
- GUILLEMOT Julie, Elise MAYRAND, Johane GILLET et Mélanie AUBE, 2014. « La perception du risque et l'engagement dans des stratégies d'adaptation aux changements climatiques dans deux communautés côtières de la péninsule acadienne », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne]*, Volume 14 Numéro 2 | septembre 2014.
- HELLEQUIN, A. P., FLANQUART, H., MEUR-FEREC, C., RULLEAU, B. (2013). Perceptions du risque de submersion marine par la population du littoral languedocien : contribution à l'analyse de la vulnérabilité côtière. *Natures Sciences Sociétés*, 21 (4), 385-399.
- IMBACH Romain et POUCHARD Alexandre, 2014. « Xynthia et les autres : 30 ans de catastrophes naturelles en France en cartes ». *Le Monde.fr*. URL : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/visuel/2014/12/12/au-dela-de-xynthia-trente-ans-de-catastrophes-naturelles-en-cartes_4539499_4355770.html#VwaaV4ApTvX10ZwK.99
- MERCIER Denis, CHADENAS Céline, 2012. « La tempête Xynthia et la cartographie des « zones noires » sur le littoral français : analyse critique à partir de l'exemple de La Faute-sur-Mer (Vendée). », *Noréis* 1/2012 (n° 222), p. 45-60. URL : www.cairn.info/revue-noréis-2012-1-page-45.htm.
- MERCIER Denis, 2012. « Evolution et acceptabilité du risque de submersion marine par la population sur les littoraux français. Effet et biais d'un optimisme spatiaux-temporels ». laboratoire LETG, Nantégéolittomer
- NICAYA conseil, 2008. Évaluation de la politique française de mise en œuvre des PPR (concertation/communication) et définition d'orientations pour le développement des pratiques de concertation afin de favoriser la pertinence, la cohérence et l'efficacité de cette politique publique, comité de pilotage national « information, participation du public, concertation et association dans les PPR – MEDD/MEEDDAT. 2006 / 2008.
- NICAYA conseil, 2001 – « Guide de la concertation, risques naturels majeurs », Guides officiels du Ministère à la documentation française. 2000 / 2001.

- ROCLE Nicolas, 2015. « Gouverner l'adaptation au changement climatique sur (et par) les territoires. L'exemple des littoraux aquitain et martiniquais », *Natures Sciences Sociétés* 2015/3 (Vol. 23), p. 244-255.
- ROCLE Nicolas, BOUET Bruno, CHASSERIAUD Silvère et LYSER Sandrine, 2016. « Tant qu'il y aura des « profanes »... dans la gestion des risques littoraux », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 16 numéro 2 | septembre 2016.
- PERETTI-WATEL Patrick, *La société du risque*, Paris, La Découverte « Repères », 2010, 128 pages.
- REY-VALETTE, H., RULLEAU, B., MEUR-FEREC, C., FLANQUART, H., HELLEQUIN, A. P. & SOURRISSEAU, E. (2012). Les plages du littoral languedocien face au risque de submersion : définir des politiques de gestion tenant compte de la perception des usagers. *Géographie, économie, société* 14 (4), 369-391.
- SIMONET Stéphanie, 2015. Gestion des risques naturels, aménagement du territoire et acceptabilité sociale : un lien équivoque. Le glissement de terrain du Prat-de-Julian à Vence (06). Mémoire de Master 2 Aménagement et urbanisme Spécialité Urbanisme Durable et Projet territorial, sous la direction d'Aurélié Arnaud, IUAR - LIEU. 98p.
- SLOVIC P., FISCHHOFF, LICHTENSTEIN, 1982. « Why Study Risk Perception ? » In *Risk Analysis*, Vol 2, n°2, pp. 83-93.
- SLOVIC, P. (1987). Perception of Risk. *Science*, 236, pp. 280-285.
- STOCK Mathis, 2001. Brighton and Hove : station touristique ou ville touristique ? Étude théorico-empirique / Brighton and Hove : a tourist resort or a tourist town ?. In: *Géocarrefour*, vol. 76, n°2,. Le tourisme et la ville. pp. 127-131.
- VINET Freddy, DEFOSSEZ Stéphanie, REY Tony, BOISSIER Laurent, 2012. « Le processus de production du risque « submersion marine » en zone littorale : l'exemple des territoires « Xynthia ». », *Norois* 1/2012 (n° 222) , p. 11-26. URL : www.cairn.info/revue-norois-2012-1-page-11.htm
- VLES Vincent, 2006. *Politiques publiques d'aménagement touristique*, collection Le territoire et ses acteurs, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 483 p.